

Le Bordelais Mon Courtier Énergie entre en bourse

Mon Courtier Énergie, dont le siège est installé à Bordeaux, se lance en bourse pour se développer en France et à l'international et gagner en visibilité



Avec la hausse des prix de l'énergie, de plus en plus d'entreprises choisissent de s'adresser à un courtier.

MON COURTIER ÉNERGIE

Créée en 2017 à Bordeaux, Mon Courtier Énergie est devenu en quelques années le leader du courtage en énergie à destination des entreprises et annonce son lancement en bourse sur Euronext Growth à Paris. Un choix qui répond à un besoin de financement pour la jeune société, qui veut continuer à se développer. L'entreprise fonctionne aujourd'hui sur un schéma d'agences en réseau. Elle en a 23 réparties dans toute la France, avec une présence plus marquée dans le Sud-Ouest et l'Ouest. « Nous cherchons surtout à ouvrir de nouveaux bureaux dans l'Est où nous sommes peu présents, précise Charlie Évrard, le dirigeant fondateur. Nous voulons également développer notre gamme de services autour de la transition énergétique. Avec le développement des énergies renouvelables, nos clients nous demandent de plus en plus de les aider à trouver de nouvelles solutions. »

Mon Courtier Énergie souhaite également s'implanter à l'international. Un bureau est déjà ouvert à Madrid et l'entreprise compte développer son réseau en Espagne. La prochaine étape sera l'Italie, puis l'Allema-

gne, dans le cadre d'un plan sur trois ans.

« Notoriété »

L'entreprise a choisi une introduction en bourse pour sa levée de fonds en espérant capitaliser sur la visibilité qu'apporte ce genre d'opération. « Cela va nous donner de la notoriété. Nous espérons en profiter pour rassurer nos clients et trouver de nouveaux collaborateurs », souligne Charlie Évrard.

Avec cette entrée en bourse, l'entreprise cherche à lever 7 millions d'euros, un montant qui peut être relevé jusqu'à 9,3 millions en fonction de l'attrait suscité. Le prix de l'action est fixé à 9,65 €. L'offre sera clôturée le 25 mai prochain. Pour l'heure, Eiffel Investment Group s'est déjà engagé à hauteur de 3,8 millions d'euros. D'autres investisseurs institutionnels et privés ont été approchés.

Selon Charlie Évrard, le marché ne peut que progresser. Seulement 5 % des entreprises sont accompagnées par un courtier pour leur fourniture d'énergie, contre un tiers en Belgique.

www.moncourtierenergie.com

S.L.